

Commission spéciale Dexia - prolongation

Conformément à avis de la Conférence des présidents du 25 janvier 2012, le Président de la Chambre propose de prolonger le mandat de la commission spéciale chargée d'examiner les circonstances qui ont contraint au démantèlement de la Dexia SA de deux mois, afin de procéder au vote sur les conclusions de cette commission le 29 mars au plus tard.